Nº 13-604-M au catalogue
ISSN 1707-1844
ISBN 978-0-660-26173-7

Comptes des revenus et dépenses, série technique

Compte satellite du tourisme du Canada, 2012

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Comptes des revenus et dépenses, série technique

Compte satellite du tourisme du Canada, 2012

Faits saillants du tourisme

- Le tourisme a représenté 2,0 % du produit intérieur brut (PIB) au Canada en 2012. Le PIB du tourisme aux prix de base et en dollars courants s'est chiffré à 33,6 milliards de dollars.
- La contribution du tourisme à l'emploi total s'est établie à 3,8 %. Le tourisme a été à l'origine de 675 600 emplois en 2012.
- La demande touristique au Canada a représenté 80,2 milliards de dollars en 2012. Les non-résidents ont été à l'origine de 16,0 milliards de dollars de dépenses touristiques au Canada. Les dépenses touristiques faites par les Canadiens au Canada ont été de 64,1 milliards de dollars.
- Les visiteurs internationaux (3,0 milliards de dollars) et canadiens (12,7 milliards de dollars) au Canada ont dépensé plus en billets d'avion que pour tous les autres biens et services.

Introduction

Le Compte satellite du tourisme (CST) est devenu le cadre de référence à l'échelle internationale pour mesurer l'activité touristique dans l'économie. Le Compte satellite du tourisme du Canada (CSTC) suit les lignes directrices internationales adoptées par la Commission statistique des Nations Unies[1] et est basé sur le Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM).

À cet égard, le CSTC fournit des mesures de l'importance économique du tourisme, du point de vue des dépenses, du produit intérieur brut et de l'emploi, qui sont comparables aux mesures similaires du SCCM pour l'ensemble de l'économie canadienne. Il offre également une comparaison avec d'autres industries en ce qui a trait à la production, à l'emploi et à d'autres paramètres économiques.

Le CSTC fournit un cadre cohérent permettant l'intégration et l'analyse des statistiques économiques pertinentes au tourisme, tant du point de vue de l'offre (industrie) que de la demande (touriste). Il définit en outre les biens et services touristiques, ainsi que les industries touristiques, et a contribué, par conséquent, à l'élaboration de statistiques sur le tourisme au Canada.

Enfin, le CSTC sert de base pour une gamme de produits statistiques connexes, y compris : i) les Indicateurs nationaux du tourisme, qui comprennent des données macroéconomiques trimestrielles à jour sur la situation du tourisme au Canada; ii) le Module des ressources humaines du tourisme, qui comprend des données annuelles détaillées sur l'emploi dans le secteur touristique et dans chacune des industries touristiques; iii) des études sur les recettes des administrations publiques attribuables au tourisme.

Le présent rapport porte sur le CSTC pour l'année de référence 2012, et intègre les données finales des entrées-sorties pour cette année. Des tableaux détaillés pour l'année 2012, ainsi qu'une brève description des concepts, des définitions, des sources et des méthodes, se trouvent en annexe.

Le tourisme au Canada

Le produit intérieur brut (PIB) généré par le tourisme représentait 33,6 milliards de dollars en 2012, ou 2,0 % du PIB à l'échelle de l'économie. Les dépenses touristiques au Canada ont atteint 80,2 milliards de dollars, 4 dollars sur 5 étant dépensés par les Canadiens et le reste, par des visiteurs internationaux au Canada. Environ 675 600 emplois au Canada

étaient attribuables au tourisme en 2012.

La contribution du tourisme au PIB au Canada (2,0 % en 2012) est demeurée relativement stable parmi diverses itérations du Compte satellite du tourisme du Canada. Il en a été de même pour la contribution du tourisme à l'emploi au Canada (3,8 % en 2012).

Le transport constitue la plus grande part du produit intérieur brut du tourisme

L'industrie du transport, à 7,5 milliards de dollars, a le plus contribué au PIB du tourisme en 2012. Environ 4,7 milliards de dollars de cette somme étaient attribuables au transport aérien. Le PIB du tourisme pour les services d'hébergement a atteint 6,8 milliards de dollars, près de 80 % de ce montant provenant de l'industrie hôtelière. Le PIB du tourisme au chapitre des services de restauration a atteint 5,0 milliards de dollars.

Les emplois générés par le tourisme sont plus nombreux dans les services de restauration

En 2012, environ 203 000 emplois ont été générés par les activités touristiques dans l'industrie des services de restauration, plus que dans toute autre industrie touristique. La contribution de l'industrie des services de restauration aux emplois attribuables au tourisme (30,0 %) est supérieure à sa contribution au PIB du tourisme (14,9 %). Ceci pourrait être le résultat d'une plus grande concentration d'emplois à temps partiel peu rémunérés dans cette industrie[2].

L'industrie hôtelière a été à l'origine de 107 100 des 139 500 emplois attribuables au tourisme dans les services d'hébergement. Dans l'industrie du transport, 80 600 emplois ont été attribuables au tourisme, dont 49 200 au transport aérien.

Près de 40 % des dépenses touristiques en transport

Sur les 80,2 milliards de dollars de dépenses touristiques en 2012, environ 31,0 milliards de dollars, ou 38,7 %, ont été dépensés en biens et services liés au transport, tels que le transport de passagers et la location de véhicules, les réparations et les pièces de véhicules, de même que le carburant.

Dans l'ensemble, le transport aérien de passagers a représenté la dépense la plus importante, à 15,7 milliards de dollars, suivi de l'utilisation d'un véhicule privé à des fins touristiques (12,4 milliards de dollars)[3], les repas de restaurants (9,1 milliards de dollars) et les hôtels (8,6 milliards de dollars).

La demande intérieure constituait 80 % des dépenses touristiques

En 2012, environ 80 % (ou 64,1 milliards de dollars) des dépenses touristiques étaient attribuables à la demande intérieure. Ces dépenses incluent les frais encourus par des Canadiens au Canada pour la partie intérieure d'un voyage vers une destination internationale, ainsi que les tarifs des voyages internationaux utilisant un transporteur Canadien.

Le transport a généré 26,2 milliards de dollars, la majorité de cette somme étant attribuable au transport aérien de passagers (12,7 milliards de dollars) et à l'utilisation de véhicules privés à des fins touristiques (11,8 milliards de dollars). Les visiteurs canadiens au Canada ont également dépensé 9,8 milliards de dollars en services de restauration et 7,0 milliards de dollars en services d'hébergement. Les dépenses en biens et services non touristiques, comme les produits d'épicerie et les vêtements, ont atteint 10,2 milliards de dollars.

Les visiteurs internationaux ont dépensé 16,0 milliards de dollars au Canada en 2012

Les visiteurs internationaux au Canada ont dépensé 16,0 milliards de dollars en 2012, les billets d'avion (3,0 milliards de dollars) étant le plus grand contributeur. Les dépenses touristiques en transport se sont établies à 4,8 milliards de dollars, tandis que 3,7 milliards de dollars et 2,7 milliards de dollars ont été dépensés en services d'hébergement et services de restauration, respectivement.

On a compté 16,3 millions de voyages avec nuitées au Canada en 2012, un sommet depuis 2008; ce fait est attribuable en partie à l'augmentation des voyages des marchés étrangers émergents tels que la Chine[4][5].

Même si les voyages avec nuitées en provenance des États-Unis étaient à leur niveau le plus élevé depuis 2008, ils étaient tout de même 26,5 % en deçà en 2012 de ce qu'ils étaient une décennie auparavant[5]. Les voyages d'un jour en voiture en provenance des États-Unis, un indicateur des achats outre-frontière, étaient à leur plus bas niveau depuis que les données ont commencé à être enregistrées en 1972.

Contribution du tourisme aux industries touristiques

Environ 86,8 % de l'activité économique de l'industrie des services de voyage reposait sur le tourisme en 2012, plus que toute autre industrie. Ceci est attendu, car l'industrie est majoritairement au service des touristes.

Le tourisme a représenté 73,2 % de l'activité économique dans l'industrie du transport aérien et 63,4 % dans l'industrie des services d'hébergement. Le reste peut être attribuable à l'activité économique non liée au tourisme, comme les services de fret ou les repas et l'alcool servis aux résidents locaux.

Parmi les grands groupes d'industries, ce sont les services de restauration qui dépendaient le moins de l'activité touristique, à 20,5 %. Ce pourcentage n'est pas surprenant, car l'industrie des services de restauration dépend en grande partie des résidents locaux.

Contribution du tourisme aux autres industries

Diverses industries non identifiées comme « industries touristiques » produisent des biens et services qui sont achetés par les touristes (par exemple, les produits d'épicerie, les vêtements et les boissons alcoolisées achetés en magasins). En 2012, les touristes ont dépensé 13,1 milliards de dollars pour de tels biens et services, plus que pour des services d'hébergement et services de restauration. Le tourisme a généré 141 000 emplois dans ces industries.

Conclusion

Le CSTC est utilisé pour mesurer les répercussions du tourisme dans l'économie canadienne. Il montre qu'en 2012 le tourisme demeure un aspect important de l'économie canadienne, tant du point de vue de la production (PIB) que de l'emploi. Le tourisme a aussi profité aux industries « non touristiques », comme le commerce de détail.

Le CSTC fournit aussi des repères détaillés selon l'industrie et le bien et service, qui sont intégrés dans les Indicateurs nationaux du tourisme (INT). Par ailleurs, il fournit les ratios détaillés des industries touristiques et des biens et services touristiques utilisés dans le Module des ressources humaines (MRH) du tourisme, ainsi que dans l'étude des recettes des administrations publiques attribuables au tourisme. Les résultats du CSTC de 2012 seront intégrés dans les INT et dans l'étude sur les recettes des administrations publiques, ainsi que dans le MRH.

Annexe A Concepts et définitions pour le Compte satellite du tourisme du Canada [6]

Concepts

Le Compte satellite du tourisme du Canada (CSTC) est fondé sur les concepts et les méthodologies du Système des comptes nationaux (SCN). Ce système reconnu à l'échelle internationale représente un cadre intégré de statistiques qui permet la mesure de la production économique d'un pays. Il fait état de la structure de l'économie et de la contribution de chaque industrie.

Les comptes satellites, comme le CSTC, comportent la même structure et les mêmes principes que les comptes nationaux, mais ils sont élaborés à titre de prolongement du système de comptabilité nationale, de là leur nom de « satellites ». Le domaine visé par les comptes satellites ne se retrouve généralement pas de façon explicite dans les comptes de base, ce qui fait qu'un calcul spécial est nécessaire. Les comptes satellites ont tendance à se concentrer sur des aspects précis, qu'ils soient sociaux ou économiques, tels que le tourisme, les ressources naturelles, les transports ou l'environnement. Leur présentation et leur conformité aux principes comptables à l'échelle nationale permettent aux analystes de les comparer (ou

le domaine qu'ils visent) avec l'ensemble de l'économie, selon la mesure du SCN. Grâce au Compte satellite du tourisme (CST), on peut donc répondre à la question qui consiste à déterminer l'importance du tourisme au Canada, en comparant toutes les activités touristiques à l'intérieur d'un seul compte cohérent.

Pour le CSTC, les tableaux des ressources et des emplois des comptes d'entrées-sorties (ES) du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM) sont particulièrement importants. Ces tableaux mesurent et analysent l'activité productive de l'économie, en mettant l'accent sur les producteurs et les acheteurs de biens et de services dans les diverses industries. Ils montrent la production totale et l'utilisation des biens et services selon l'industrie, ainsi que les coûts primaires (ou entrées) liés à la production des biens et des services. Toutefois, le tourisme n'est pas une industrie identifiée à l'intérieur du SCCM; il dépend des achats des consommateurs, en tant que touristes, plutôt que de la production de certains biens et services. Par conséquent, l'élaboration du CSTC nécessite de fractionner les industries en composantes touristiques et non touristiques. En agrégeant la valeur ajoutée pour chaque composante du tourisme, on peut calculer le PIB du tourisme.

Définitions

Le tourisme est défini dans le CSTC comme l'ensemble des activités productives qui sont principalement au service des visiteurs. Un visiteur est un voyageur qui se déplace vers une destination principale à l'extérieur de son environnement habituel, pendant moins d'un an et pour quelque raison que ce soit (affaires, loisirs ou autre objectif personnel) autre que pour être employé par une entité résidente dans le pays ou l'endroit visité [7]. Le concept du tourisme est vaste; il couvre plus qu'un simple « voyage d'agrément ». Il comprend les voyages d'affaires, d'agrément et pour d'autres motifs personnels, tels que visiter des amis ou la famille, à des fins religieuses et de traitement médical.

Le concept d'environnement habituel fait référence à l'endroit où la personne réside et travaille ou étudie et comprend les endroits habituellement fréquentés. La norme internationale ne précise pas cette notion, ce qui permet aux divers pays d'adapter le concept du tourisme à leur propre situation. À des fins opérationnelles, le Canada a défini le concept de voyages « en dehors de l'environnement habituel » comme des voyages effectués le même jour en dehors de la ville à des distances d'au moins 40 kilomètres du lieu de résidence, ainsi que tous les voyages avec nuitées en dehors de la ville. Par ailleurs, lorsque l'on franchit une frontière internationale, cela est considéré comme une activité de tourisme, peu importe la distance parcourue. Les voyages effectués sur une base régulière (c.-à-d., au moins une fois par mois) sont exclus du tourisme pour mieux rendre compte de la notion « hors de l'environnement habituel ».

Dans le CST, les personnes qui s'adonnent au tourisme sont appelées « visiteurs ». Ceux qui passent une ou plusieurs nuits dans le lieu visité sont appelés « touristes », tandis que ceux qui ne passent pas de nuit dans le lieu visité sont appelés « visiteurs d'un jour ». Dans le CSTC, tous les visiteurs sont considérés comme des touristes, peu importe s'il s'agit de visiteurs d'un jour ou de personnes qui passent une ou plusieurs nuits dans le lieu visité.

La demande touristique est définie sur la base des dépenses totales des touristes en biens et services de production intérieure. Cela comprend toutes les dépenses effectuées par les visiteurs d'un jour et les personnes qui passent une ou plusieurs nuits dans le lieu visité qu'il s'agisse de Canadiens ou de non-résidents. La demande touristique totale peut être répartie en deux composantes, la demande intérieure et la demande internationale. La demande intérieure inclut les dépenses liées à l'activité touristique effectuées dans le Canada par des résidents du Canada. La demande internationale, qui peut aussi être désignée comme les exportations, correspond aux dépenses effectuées par les non-résidents au Canada au titre du tourisme. Les dépenses des entreprises, des gouvernements et des particuliers au titre du tourisme sont incluses dans tous les types de demandes. Le CSTC calcule également les importations du tourisme international, qui sont les dépenses liées à l'activité touristique par les Canadiens à l'extérieur du Canada.

Un bien ou service touristique en est un pour lequel une partie importante de la demande totale provient de visiteurs. Ainsi, le transport aérien de voyageurs serait un service touristique, tandis que les produits d'épicerie, même s'ils sont achetés à l'occasion par des touristes, ne sont pas considérés comme des biens touristiques. Un autre exemple est les repas au restaurant qui sont considérés comme des biens et services touristiques parce qu'ils sont habituellement achetés par des touristes, même si les principaux clients des restaurants sont des résidents locaux. Au Canada, les biens et services touristiques comprennent aussi les biens achetés aux seules fins d'un voyage (p. ex., autocaravanes, tentes-roulottes et valises). Ces dépenses précédant un voyage sont comprises étant donné que la plupart des produits qui les composent sont achetés dans le but de faire un voyage touristique. Bien entendu, ces produits peuvent aussi servir à des fins non touristiques, mais de façon beaucoup plus restreinte. Voir l'annexe D pour la liste des biens et services touristiques du CSTC.

Le tourisme englobe toute une gamme d'industries et des parties d'industries ainsi que de biens et services qu'elles produisent. Une industrie est un groupe d'établissements qui se livrent à la production de biens et services similaires pour les entreprises et les particuliers. La définition d'une industrie touristique est une industrie où l'absence du tourisme aurait un effet direct sur son niveau d'activité qui s'en trouverait considérablement réduit. Certaines industries sont considérées comme touristiques, même si une portion relativement importante de leur production peut être attribuée à des non-touristes. Les services de restauration et les loisirs et divertissements en sont des exemples. Ces industries sont incluses puisque leur niveau d'activité se trouverait considérablement réduit en l'absence du tourisme. Voir l'annexe C pour une liste des industries touristiques du CSTC.

Il existe une autre définition importante à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre du CSTC, à savoir celle de l'offre touristique . Il s'agit de la production totale de biens et de services touristiques achetés par des touristes et des non-touristes au Canada. Les Canadiens achètent aussi des biens et services à l'extérieur du Canada, mais ces derniers ne sont pas inclus dans l'offre touristique. Contrairement aux tableaux des ressources et des emplois, dans lesquels l'offre d'un bien ou d'un service est toujours égale à la demande, l'offre de biens et de services touristiques dépasse généralement la demande touristique, conformément à la définition du CSTC. Cela vient du fait que l'offre touristique comprend la production totale de biens et de services touristiques, peu importe si ceux-ci sont achetés par un touriste ou non. Supposons que 100 unités d'un bien ou service touristique (p. ex., de services d'hébergement) soient produites dans une économie donnée (c.-à-d. l'offre touristique totale de services d'hébergement = 100). Cette offre touristique de services d'hébergement peut être achetée par des touristes ou des non-touristes. Si 90 de ces unités sont achetées par des touristes, la demande touristique sera égale à 90 unités et le ratio de biens et services (ratio de la demande par rapport à l'offre touristique) pour les services d'hébergement sera de 90 % (90/100). Ce qui reste des unités, soit 10 %, sera acheté par les non-touristes.

Le ratio de biens et services touristiques est utile pour mesurer la proportion d'un bien ou d'un service acheté par les touristes. Dans l'exemple ci-dessus, 90 % des services d'hébergement sont achetés par les touristes. Ce ratio sert aussi au processus de validation des données et plus particulièrement, au rapprochement des estimations de la demande et de l'offre touristiques, et sert à mesurer la proportion de l'emploi d'une industrie qui est générée par le tourisme.

Le PIB du tourisme est défini comme la valeur de production, sans double compte, à l'intérieur des limites d'une région (p. ex., le Canada), de biens et de services achetés par des touristes. Dans le CSTC, le PIB du tourisme est calculé aux prix de base, selon la même méthode d'évaluation que dans les tableaux des ressources et des emplois du SCN du Canada. On mesure uniquement le PIB direct, par opposition au PIB indirect. Le PIB indirect se rapporte aux effets en amont de l'activité économique (p. ex., la fabrication de linge de lit et de toilette destiné aux hôtels). Même si ces effets indirects sont importants, ils dépassent la portée du CSTC, celui-ci étant axé sur le PIB découlant de la production de biens et de services consommés directement par les touristes. Les effets indirects peuvent toutefois être calculés à partir de modèles d'impact économique fondés sur le CSTC. Le PIB du tourisme est estimé selon l'approche de la somme des revenus (c.-à-d. le rendement de la main-d'œuvre et du capital dans la production) attribuables au tourisme. Les composantes comprennent les salaires et traitements, le revenu supplémentaire du travail, le revenu mixte et les autres excédents d'exploitation (y compris les bénéfices et l'amortissement).

L'emploi lié au tourisme est une mesure du nombre d'emplois occupés par les travailleurs autonomes, les employés et les travailleurs familiaux non rémunérés dans les industries touristiques et non touristiques. L'emploi généré par le tourisme comprend uniquement les emplois directement attribuables au tourisme. Ce sont les emplois générés par la consommation touristique (demande), exempte de la demande non touristique découlant de la consommation locale. Ainsi, pour l'industrie des services de restauration, seuls les emplois directement liés au tourisme sont dénombrés dans le CSTC comme des emplois générés par le tourisme ou attribuables au tourisme. Par contre, les emplois générés par l'industrie de l'agriculture pour la production destinée aux services de restauration (emplois indirects) ne sont pas inclus [8].

La notion d'emplois liés au tourisme, ou d'emplois générés par le tourisme, est différente de celle des emplois dans les industries touristiques, qui sont définis dans le Module des ressources humaines (MRH) du Compte satellite du tourisme. Le MRH comprend les emplois dans les industries touristiques, peu importe si ces emplois sont au service des touristes ou des non-touristes.

Annexe B Sources de données et méthodologie pour le Compte satellite du tourisme du Canada [9]

Sources de données

Il existe plusieurs sources principales de données pour le Compte satellite du tourisme du Canada (CSTC). Les estimations de la demande sont calculées à partir de deux sources principales : l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada (EVRC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI), qui sont toutes les deux effectuées par Statistique Canada. L'EVRC fournit les données relatives aux dépenses touristiques intérieures des entreprises et des particuliers, selon la province et le territoire. Elle fournit en outre des renseignements qui permettent de déterminer les raisons des visites dans une région, la durée des séjours et les activités sur place. L'enquête constitue un supplément mensuel de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EVRC comprend les dépenses totales au titre du tourisme, à l'intérieur d'une région donnée, ainsi qu'à l'échelon interprovincial (exportations et importations interprovinciales). Toutefois, elle ne comporte pas de données sur l'origine des voyageurs dans le cas des territoires, mais seulement sur la destination. On a recours aux statistiques tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), ainsi qu'aux données sur l'offre des entrées-sorties, pour combler cette lacune. Les estimations des dépenses précédant les voyages, qui font partie de la demande intérieure, reposent sur la méthode de l'offre et de l'utilisation, à partir des données des ressources et des emplois.

L'EVI fournit les données sur la demande des non-résidents (de façon distincte pour les États-Unis et pour les autres pays) au Canada, ainsi que des importations touristiques (dépenses des Canadiens à l'étranger). Cette enquête a été entreprise au départ pour fournir des estimations relatives à la balance internationale des paiements du Canada.

Des estimations de l'offre touristique sont calculées à partir des tableaux des ressources et des emplois de Statistique Canada, tout comme le PIB et ses composantes : revenu du travail, revenu mixte et excédents d'exploitation. Les tableaux des ressources et des emplois sont élaborés sur la base de plusieurs matrices importantes de données qui servent à enregistrer les entrées (ce qui est nécessaire pour produire un bien ou un service) et les sorties (les biens et les services fournis). Le tableau des ressources montre l'offre de divers biens et services selon l'industrie, ce qui permet le calcul de l'offre touristique. Les tableaux des ressources et des emplois fournissent également une matrice de la valeur ajoutée ou du PIB.

Les données sur l'emploi proviennent des Comptes canadiens de productivité du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). Ces comptes fournissent des renseignements sur l'emploi selon les principes du Système de comptabilité nationale et la classification de l'industrie des entrées-sorties (ES). Au niveau agrégé, le nombre d'emplois compris dans cette base de données est étalonné en fonction de l'EPA. La répartition de ces emplois dans les industries, toutefois, est fondée principalement sur les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, bien que d'autres sources de données d'enquête sur les industries et de données administratives soient aussi utilisées.

Méthodologie

Le CSTC vise à mesurer l'activité économique du tourisme, y compris le PIB du tourisme, l'emploi, la demande et l'offre. À cette fin, le CSTC utilise les données sur la demande des enquêtes sur les voyages (c.-à-d. l'EVRC et l'EVI) et calcule la contribution du tourisme au PIB et à l'emploi. Toutefois, les données de source pour le tourisme diffèrent, certaines étant fondées sur les détails relatifs aux biens et services, tandis que d'autres reposent sur les détails relatifs aux industries. C'est donc dire que les données sur la demande de l'EVRC et de l'EVI sont constituées à partir des détails relatifs aux biens et services, tandis que les données sur le PIB et l'emploi utilisent des ventilations selon l'industrie. Il faut donc établir un lien entre les biens et services et les industries. L'offre, qui peut être calculée sur la base des détails relatifs aux biens et services ou des détails relatifs à l'industrie, est le facteur qui sert à lier ces variables. Comme il est indiqué ci-dessous, un ratio de la demande et de l'offre peut être calculé pour chaque bien et service. Ce ratio est par la suite placé dans le contexte des industries, afin que le PIB du tourisme et l'emploi lié au tourisme puissent être estimés à partir des données comprises dans les enquêtes sur la demande.

Offre

Les tableaux des ressources et des emplois sont le point de départ du calcul de l'offre, qui comptabilisent de façon détaillée toutes les industries de l'économie et tous les biens et services qu'elles produisent. La première étape consiste à déterminer les industries qui fournissent des biens et services touristiques à des visiteurs (voir l'annexe C pour une liste complète des industries touristiques). Toutefois, les catégories d'industries comprises dans les tableaux des ressources et des emplois ne sont pas suffisamment détaillées pour le CSTC [10]. Par exemple, les tableaux des ressources et des emplois ne produisent des estimations que pour l'ensemble de l'industrie de la restauration. Dans le cadre du CSTC, on doit subdiviser cette branche, à partir des renseignements découlant des calculs détaillés des ES, en branches auxiliaires, étant donné que certaines de ces branches auxiliaires ne sont peut-être pas incluses dans le compte du tourisme. Dans ce cas, deux

branches auxiliaires de l'industrie de la restauration sont les restaurants à service complet et les traiteurs. Les restaurants à service complet sont considérés comme une industrie touristique et leur offre est incluse dans les estimations. Les traiteurs sont laissés de côté, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme une industrie touristique. De même, seuls les biens et services touristiques sont conservés pour le calcul de l'offre totale. Autrement dit, seuls les produits de l'industrie des restaurants à service complet qui sont achetés par des touristes sont conservés (c.-à-d. les repas), tandis que les biens et services non touristiques sont supprimés (p. ex., les services juridiques).

Une fois que l'on a déterminé les industries auxiliaires du tourisme et les biens et services touristiques, on calcule les proportions de l'offre. Les proportions de l'offre sont égales à la partie de la production totale d'un bien ou d'un service attribuable à une industrie auxiliaire à l'intérieur d'une industrie. Par exemple, si deux industries auxiliaires représentent chacune la moitié de l'offre de repas de l'industrie, les proportions de l'offre seront égales à 50 % pour ces produits dans chacune des industries auxiliaires. Ces proportions sont utilisées plus tard pour répartir la demande entre les industries. Il convient de souligner que les taxes sont ajoutées à toutes les estimations de l'offre obtenues à partir des tableaux des ressources et des emplois, afin de transposer les données aux prix à la production en données aux prix d'achat, c'est-à-dire ceux utilisés pour calculer la demande.

Demande

Le calcul de la demande touristique dans le cadre du CSTC commence avec les données de l'EVRC et de l'EVI. La première étape consiste à répartir les détails relatifs aux biens et services compris dans les enquêtes entre les détails utilisés pour les tableaux des ressources et des emplois, afin de permettre un rapprochement approprié de la demande et de l'offre. Pour certains biens et services, les données d'enquête existantes comportent suffisamment de détails. Par exemple, les données d'enquête pour les biens et services liés au transport suffisent pour répartir ces biens et services entre leurs contreparties des ES. Dans le cas de l'hébergement, les données relatives au nombre de nuits passées dans différents types d'établissements d'hébergement sont disponibles à partir des enquêtes et sont utilisées pour répartir les biens et services entre les classifications des ES. Les données sur les dépenses des particuliers provenant des comptes des revenus et des dépenses servent à répartir les biens et services restants à l'intérieur de la structure des ES.

Une fois que la demande touristique est calculée à partir des mêmes biens et services que l'offre, les proportions de l'offre sont utilisées pour répartir la demande entre les industries auxiliaires. Comme il est mentionné ci-dessus, si 50 % des repas ont été fournis par une industrie auxiliaire, cette industrie auxiliaire se voit attribuer 50 % de la demande. Une fois que les données sur la demande sont réparties entre les industries, on calcule les ratios de la demande et de l'offre pour chaque industrie. Ces ratios correspondent simplement à la demande touristique totale d'une industrie divisée par l'offre touristique totale de cette industrie. Ils indiquent quelle portion de la production d'une industrie peut être attribuée à l'activité touristique. Ainsi, si le ratio de la demande et de l'offre d'une industrie est égal à 40 %, cela correspond à la proportion de la production totale de l'industrie qui est attribuable au tourisme. Ces ratios de la demande et de l'offre sont utilisés par la suite pour calculer le PIB du tourisme et l'emploi lié au tourisme.

Afin d'accroître les possibilités d'analyse des données, la demande est répartie entre la demande intérieure et la demande des non-résidents (demande internationale ou exportations) à partir des données de l'EVRC et de l'EVI. Des données sont aussi calculées pour les importations internationales. La disponibilité de données sur les exportations et les importations permet le calcul de la balance commerciale du tourisme pour le Canada.

Plusieurs éléments ont été ajoutés aux données d'enquête afin de permettre une estimation plus complète de la demande touristique (voir le tableau B1). Le premier ajout consiste à inclure les tarifs de transports payés par les Canadiens pour un vol à l'étranger sur un transporteur canadien (billets achetés auprès d'un transporteur canadien pour des voyages internationaux). Étant donné que ces services font partie de la production intérieure, ils sont inclus dans la demande intérieure.

Un ajout supplémentaire est requis pour inclure les dépenses touristiques intérieures des résidents des trois territoires canadiens qui sont exclus de l'EVRC. Des données sur l'offre (revenus) sont disponibles pour tous les biens et services touristiques, à partir des tableaux des ressources et des emplois des territoires. La demande internationale est calculée à partir de l'EVI, et la demande interprovinciale (c.-à-d. les dépenses des résidents des 10 provinces qui visitent les territoires) est calculée à partir de l'EVRC. La demande intérieure des territoires est calculée à partir des données de l'EDM, qui comprend des estimations des dépenses en biens et services touristiques, comme l'hébergement et les repas et boissons [11].

Les dépenses effectuées par un voyageur avant un voyage, aux seules fins de ce voyage, constituent un autre ajout important. Ces dépenses comprennent les autocaravanes, les bateaux de plaisance, les caravanes classiques et les tentes-caravanes, les valises et ensembles de voyage, les tentes et l'équipement de camping ainsi que les sacs de couchage. On calcule ces dépenses au moyen de la méthode de l'offre et de l'utilisation. Les exportations totales de ces produits sont soustraites de l'offre totale (comprenant les importations et les produits fabriqués) pour ces produits, afin d'obtenir l'utilisation totale pour le Canada.

On procède à un calcul spécial pour les commissions des agences de voyages dans le CSTC, ces chiffres ne figurant pas spécifiquement dans les enquêtes sur les voyages. Cela implique de soustraire une portion des diverses dépenses en biens et services touristiques (p. ex., billets d'avion et hôtel) et de les réaffecter aux services d'agences de voyages. Essentiellement, la demande de services d'agences de voyages est égale à l'offre, ces services étant utilisés presque exclusivement par des touristes. L'offre correspond uniquement aux commissions pour les services de préparation de voyages et les forfaits qui, dans le cadre des ES, servent de mesures de la production de l'industrie des services de préparation de voyages.

Le rapprochement de la demande et de l'offre donne lieu à un rajustement final des données. Étant donné que les biens et services sont rapprochés du point de vue de la demande et de l'offre, on examine le ratio de biens et services touristiques pour un bien ou un service donné. Il arrive que ce ratio soit considéré comme trop élevé ou trop faible. Cela est particulièrement vrai dans le cas des biens et services pour lesquels les dépenses sont faibles. Ces questions sont traitées sur une base individuelle. Par exemple, supposons qu'après avoir ajouté toute l'information pertinente pour le transport aérien de passagers (renseignements issus des deux enquêtes sur les voyages et des estimations de l'EDM), la demande totale au titre du transport aérien de passagers correspond à 80 % de l'offre totale. Les exclusions non touristiques de la demande au titre du transport aérien ne peuvent être à l'origine de cet écart de 20 %. Par conséquent, le total de 80 % est corrigé à la hausse afin de traduire un ratio des biens et services touristiques plus réaliste au titre du transport aérien de passagers. Dans certains cas, la demande touristique peut dépasser l'offre pour un bien ou un service donné. Les estimations de l'offre et de la demande sont examinées à nouveau, afin de déterminer lesquelles représentent la plus grande qualité statistique, et des rajustements sont effectués sur cette base.

Produit intérieur brut

Le PIB du tourisme et ses composantes, revenu du travail, revenu mixte et autres excédents d'exploitation, sont obtenus à partir du tableau d'emplois des tableaux des ressources et des emplois. Le PIB est calculé de nouveau sur la base des industries auxiliaires, tout comme l'offre, par la voie des données obtenues pour les industries auxiliaires ou, en l'absence de telles données, grâce à une répartition selon les proportions de l'offre. Les ratios de l'industrie pour la demande et l'offre sont par la suite utilisés pour calculer le PIB du tourisme. Autrement dit, si le ratio de la demande et de l'offre pour une industrie donnée est de 50 %, la moitié du PIB de cette industrie est attribuée au tourisme. Cette méthode permet en outre le calcul du revenu du travail, du revenu mixte et de l'excédent d'exploitation liés au tourisme.

Un calcul spécial est effectué pour obtenir le PIB pour les « autres industries ». Ces « autres industries » (tel le commerce au détail) sont définies comme des industries non touristiques, ou des industries qui ne répondent pas aux critères s'appliquant aux industries touristiques, mais qui en tirent certains avantages. Elles produisent certains biens et services achetés par des touristes. Il s'agit notamment des produits d'épicerie, des boissons alcoolisées achetées dans des magasins, des dépenses précédant un voyage, des pièces, des réparations et du carburant de véhicules automobiles, ainsi que de certains autres biens et services divers (p. ex., des produits de toilette). Les données sur la demande intérieure finale sont utilisées pour répartir ces valeurs parmi les biens et services. Ces données sont, par la suite, transposées aux industries, à partir des proportions de la production pour ces biens et services. Les totaux sont ensuite multipliés par les proportions des entrées, afin que les composantes du PIB puissent être isolées.

Emploi

Tout comme le PIB, l'emploi est calculé au niveau de l'industrie. Par conséquent, le calcul de l'emploi repose sur les mêmes ratios d'industrie touristique que le PIB pour le calcul de la portion touristique de chaque industrie. Ainsi, si le ratio d'industrie touristique pour une industrie est de 50 %, la moitié de l'emploi de cette industrie est attribuée au tourisme. Ce calcul est

effectué pour toutes les industries liées au tourisme et les proportions sont agrégées, en vue d'obtenir l'emploi total lié au tourisme au Canada. Comme il est mentionné précédemment, les données sur l'emploi selon l'industrie se trouvent dans les Comptes canadiens de productivité du SCCM. Les données disponibles sur l'emploi se situent encore une fois à un niveau d'industrie trop agrégé pour le CSTC. Les salaires et traitements, qui découlent du calcul du PIB, sont utilisés pour répartir l'emploi entre les industries auxiliaires.

Annexe C Industries touristiques du Compte satellite du tourisme du Canada

Annexe D Biens et services touristiques du Compte satellite du tourisme du Canada

Annexe E Dépenses touristiques par bien ou service, Canada, 2012

Annexe F Produit intérieur brut et l'emploi pour les branches touristiques et non touristiques, Canada, 2012

Bibliographie

Kemp, Katharine et Shaila Nijhowne. 2005. Study of the Canadian Tourism Satellite Account: CTC Strategy Paper, Phase 2. Préparé pour la Commission canadienne du tourisme. Ottawa, Ontario.

Kotsovos, D. 2009. Compte satellite du tourisme du Canada, 2004. Produit nº 13-604-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série technique sur les comptes des revenus et des dépenses, nº 58.

Lapierre, Jocelyn et Duane Hayes. 1994. Compte satellite du tourisme. Produit nº 13-604-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série technique sur les comptes des revenus et des dépenses, nº 31.

Organisation de coopération et de développement économiques, Office statistique des communautés européennes, Organisation des Nations Unies, Organisation mondiale du tourisme. 2010. Compte satellite du tourisme – Recommandations concernant le cadre conceptuel 2008. Organisation de coopération et de développement économiques, Office statistique des communautés européennes, Organisation des Nations Unies, Organisation mondiale du tourisme. Luxembourg, Madrid, New York, Paris.

Organisation de coopération et de développement économiques, Office statistique des communautés européennes, Organisation des Nations Unies, Organisation mondiale du tourisme. 2010. Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme. Organisation de coopération et de développement économiques, Office statistique des communautés européennes, Organisation des Nations Unies, Organisation mondiale du tourisme. New York.

Kotsovos, D. 2007. Guide du Compte satellite du tourisme du Canada. Produit nº 13-604-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série technique sur les comptes des revenus et des dépenses, nº 52.

Martin, T. 2014. Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite du tourisme, 2012. Produit nº 13-604-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série technique sur le revenu et les dépenses, nº 74.

Statistique Canada. 2015. Tableaux des ressources et des emplois. Produit nº 15-602-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. 2014. Enquête sur les voyages des résidents du Canada, 2012 (fichier de microdonnées à grande diffusion). Produit nº 87M0016X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario.

Statistique Canada. Sans date. Tableau 387-0001 Demande liée au tourisme au Canada, trimestrielle (dollars) (tableau). CANSIM (base de données).

Notes

1 Voir Compte satellite du tourisme – Recommandations concernant le cadre conceptuel 2008. Organisation de coopération et de développement économiques, Office statistique de l'Union européenne, Organisation des Nations Unies et Organisation mondiale du tourisme, 2010.

2 Voir Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite du tourisme, 2012. Produit nº 13-604-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série technique sur le revenu et les dépenses, nº 74.

3 L'utilisation de véhicules privés à des fins touristiques comprend les dépenses en carburant et en réparations et pièces de véhicules.

4 Tableau 427-0004 Nombre de touristes internationaux entrant ou revenant au Canada, selon la province d'entrée, données mensuelles (Personnes) (tableau). CANSIM (base de données).

5 Tableau 427-0001 Nombre de voyageurs internationaux entrant ou revenant au Canada, selon le type de transport, données mensuelles (Personnes) (tableau). CANSIM (base de données).

6 Cette annexe présente une brève description des concepts et des définitions. Une discussion complète des concepts, des définitions, des classifications et des sources de données et méthodes utilisés pour élaborer le CSTC est présentée dans le Guide du Compte satellite du tourisme du Canada, produit nº 13-604 au catalogue, série technique nº 52, décembre 2007.

7 Voir International Recommendations for Tourism Statistics, 2008. Département de l'information économique et sociale, Division statistique, Nations Unies. New York (document en anglais seulement). 2010.

8 Il convient de souligner que dans le CSTC, le volet des ressources humaines est restreint, l'accent est mis surtout sur les agrégats monétaires de l'offre et de la demande liées au tourisme et sur la mesure du PIB généré par le tourisme. De ce fait, le CSTC présente uniquement le nombre d'emplois et le revenu du travail directement attribuables au tourisme. La dimension des ressources humaines est toutefois abordée dans le Module des ressources humaines (MRH) du tourisme. Pour plus de détails, voir le Module provincial-territorial des ressources humaines du Compte satellite du tourisme, 2012, produit nº 13-604 au catalogue, série technique nº 74, juin 2014.

9 Cette annexe présente un résumé des sources de données et méthodes utilisées dans le CSTC. Une analyse complète des sources de données et des méthodes utilisées pour élaborer le CSTC est présentée dans le Guide du Compte satellite du tourisme du Canada, produit nº 13-604 au catalogue, série technique nº 52, décembre 2007.

10 Parfois, même au niveau le plus détaillé, les estimations de l'industrie découlant des tableaux des ressources et des emplois ne sont pas assez précises pour être utilisées dans le CSTC. Dans ces situations, ce sont les données d'enquête qui sont utilisées.

11 L'EDM est habituellement menée dans les territoires aux deux ans. Si le CSTC est compilé au cours d'une année où l'EDM n'est pas menée dans les territoires, les estimations de l'EDM de l'année précédant le CSTC sont projetées à l'aide des indicateurs des tableaux des ressources et des emplois. Pour cette itération du CSTC, les estimations de l'EDM pour les territoires étaient disponibles.

Tableau 1
Produit intérieur brut et emploi généré par le tourisme selon l'industrie, Canada, 2012

	Produit intérieur brut généré par le tourisme		Emploi généré par le tourisme	
	millions de dollars	répartition (%)	milliers d'emplois	répartition (%)
Activités touristiques	33 644	100,0	675,6	100,0
Total des industries touristiques	24 382	72,5	534,6	79,1
Transport	7 496	22,3	80,6	11,9
Hébergement	6 833	20,3	139,5	20,6
Restauration	5 002	14,9	203,0	30,0
Autres industries du tourisme [1]	5 051	15,0	111,5	16,5
Autres industries [2]	9 262	27,5	141,0	20,9

1 Inclus les industries des services de loisirs et spectacles et des services de voyages.

2 Inclus les industries non touristiques produisant certains biens et services achetés par des touristes, y compris, les produits d'épicerie; les boissons alcoolisées achetées en magasin; les pièces, les réparations et le carburant de véhicules automobiles; les produits de toilette, etc.

Source : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, nº 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.

Tableau 2
Dépenses touristiques selon le bien ou le service, Canada, 2012

	Dépenses touristiques	
	millions de dollars	répartition (%)
Total des dépenses touristiques	80 159	100,0
Total des biens et services touristiques	67 087	83,7
Transport de passagers dont	31 025	38,7
transport aérien de passagers	15 748	19,6
utilisation de voitures privées	12 370	15,4
Hébergement	10 759	13,4
Restauration	12 551	15,7
Autres biens et services touristiques [1]	12 752	15,9
Autres dépenses [2]	13 072	16,3

1 Inclus les dépenses pour les loisirs et spectacles, les services de voyages, les frais de conférence et les dépenses avant les voyages.

2 Inclus les dépenses effectuées par les touristes pour des biens et services non-touristiques (produits d'épicerie, boissons alcoolisées achetées en magasin, transport en commun, stationnement, etc.).

Sources : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, nº 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.

Tableau 3
Demande touristique au Canada, 2012

	Dépenses touristiques	
	millions de dollars	répartition (%)
Total de la demande touristique	80 159	100,0
Demande intérieure	64 133	80,0
Canadiens voyageant au Canada [1]	55 090	68,7
Canadiens voyageant à l'étranger [2]	9 043	11,3
Demande internationale	16 027	20,0

1 Inclus les dépenses des Canadiens au Canada pour la partie intérieure d'un voyage vers une destination internationale.

2 Inclus les billets achetés par des Canadiens auprès de transporteurs canadiens pour des voyages internationaux.

Source : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, nº 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.

Tableau B1
Rapprochement des enquêtes sur les voyages et du Compte satellite du tourisme du Canada, 2012

	Demande touristique
	millions de dollars
Total de la demande touristique	80 159
Dépenses touristiques selon les enquêtes sur les voyages [1]	62 709
Total des rajustements	17 451
Billets achetés par des voyageurs canadiens auprès de transporteurs canadiens pour des voyages internationaux	9 043
Demande intérieure (territoires)	253
Dépenses précédant le voyage	3 493
Commissions des agences de voyage	4 078
Rapprochement de la demande et de l'offre	584

1 Les enquête sur les voyages incluent : Enquête sur les voyages des résidents du Canada et l'enquête sur les voyages internationaux

Source : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, n° 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.

Tableau C1
Industries touristiques du compte satellite du tourisme canadien (CSTC)

Agrégats des industries du CSTC	Code du SCIAN 2012	Titre du code du SCIAN 2012
Transport aérien	4811	Transport aérien régulier
	4812	Transport aérien non régulier
Transport ferroviaire	4821	Transport ferroviaire
Transport par eau	4831	Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs
	4832	Transport sur les eaux intérieures
Transport par autobus	4851	Services urbains de transport en commun
	4852	Transport interurbain et rural par autocar
	4854	Transport scolaire et transport d'employés par autobus
	4855	Services d'autobus nolisés
	4859	Autres services de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs
	4871	Transport par eau de tourisme et d'agrément
	4872	Transport par eau de tourisme et d'agrément
	4879	Autres services de transport de tourisme et d'agrément
Taxis	4853	Services de taxi et de limousine
Location de véhicules	532111	Location de voitures particulières
	532120	Location et location à bail de camions, de remorques utilitaires et de véhicules de plaisance
Hôtels	721111	Hôtels
	721112	Auberges routières
	721113	Centres de villégiature
	721120	Hôtels-casinos
Motels	721114	Motels
Camping	721211	Parcs pour véhicules récréatifs (VR) et campings
	721213	Camps récréatifs et de vacances (sauf de chasse et de pêche)
Autres services d'hébergement	721212	Camps de chasse et de pêche
	721191	Gîtes touristiques
	721192	Chalets et cabines sans service
	721198	Tous les autres services d'hébergement des voyageurs
Services de restauration et débits de boissons	7224	Débits de boissons alcoolisées
	7225	Restaurants à service complet et établissements de restauration à service restreint
Loisirs et divertissements	51213	Présentation de films et de vidéos
	7111	Compagnies d'arts d'interprétation
	7112	Sports-spectacles
	7115	Artistes, auteurs et interprètes indépendants
	7121	Établissements du patrimoine
	7131	Parcs d'attractions et salles de jeux électroniques

	7132	Jeux de hasard et loteries
	713910	Terrains de golf et country clubs
	713920	Centres de ski
	713930	Marinas
	713950	Salles de quilles
	713990	Tous les autres services de divertissement et de loisirs
Services de voyage	5615	Services de préparation de voyages et de réservation
Source : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, nº 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.		

Tableau D1
Biens et services touristiques du Compte satellite du tourisme du Canada (CSTC)

Catégoires des biens et services touristiques du CSTC	Biens et services touristiques du CSTC
Transportation	Transport aérien, passager
	Transport ferroviaire, passager
	Transport par eau, passager
	Transport par autobus, interurbain, nolisé et d'excursion
	Taxis
	Location de véhicules
	Réparations et pièces de véhicules
	Carburant pour véhicules
Hébergement	Hôtels
	Motels
	Camping
	Autres types d'hébergement (inclus pourvoiries, chalets commerciaux, chalets privés)
Services de restauration	Repas provenant des services d'hébergement
	Repas provenant des restaurants
	Boissons alcooliques provenant des services d'hébergement
	Boissons alcooliques provenant des restaurants
	Repas et boissons alcooliques provenant des autres industries touristiques
Autres biens et services touristiques	Loisirs et diverstissements
	Service d'agences de voyages
	Frais de conférence
	Dépenses avant le voyage (inclus les tentes, l'équipement de camping, les sacs de couchage, les valises, les ensem-bles de voyage, les caravanes classiques, les auto-caravanes et les tentes-caravanes)
Autres biens et services non touristiques achetés par des touristes	Produits d'épicerie
	Bière, vin et spiritueux achetés au détail
	Transport en commun et stationnement
	Autres biens et services (incluant les produits du tabac, les vêtements, les cartes et les souvenirs)
Source : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, nº 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.	

Tableau E1
Dépenses touristiques par bien ou service, Canada, 2012

	Demande intérieure	Demande internationale (exportations)	Demande totale [1]	Total de l'offre domestique	Dépenses touristiques à l'étranger (importations)	Part du tourisme dans l'offre intérieure totale [2]
	millions de dollars					%
Total des dépenses touristiques	64 132,9	16 026,5	80 159,4	3 542 790,1	40 544,7	2,3
Total du transport	26 193,4	4 831,9	31 025,3	91 795,7	12 812,2	33,8
Transport aérien, passager	12 714,8	3 033,2	15 748,0	18 277,4	..	86,2
Transport ferroviaire, passager	165,9	94,6	260,4	287,8	..	90,5
Transport par eau, passager	170,5	148,7	319,2	352,8	..	90,5
Autobus, interurbain, nolisé et d'excursion	531,6	373,5	905,1	2 399,7	..	37,7
Taxis	286,9	69,3	356,2	2 171,5	..	16,4
Location de véhicules	566,0	500,1	1 066,0	2 879,5	..	37,0
Réparations et pièces de véhicules	2 277,7	79,3	2 357,1	22 585,9	..	10,4
Carburant de véhicules	9 480,0	533,2	10 013,2	42 841,2	..	23,4
Total de l'hébergement	7 017,8	3 741,0	10 758,8	12 474,2	10 984,5	86,2
Hôtels	5 640,2	2 948,9	8 589,1	9 961,9	..	86,2
Motels	256,1	351,8	607,9	715,1	..	85,0
Camping	557,9	157,5	715,4	813,0	..	88,0
Autres types d'hébergement	563,6	282,8	846,4	984,2	..	86,0
Total de la restauration	9 828,1	2 723,2	12 551,3	58 318,7	7 253,0	21,5
Repas provenant des services d'hébergement	524,0	280,2	804,1	3 121,2	..	25,8
Repas provenant des services de restauration	7 320,9	1 763,3	9 084,2	43 608,1	..	20,8
Boissons alcooliques provenant des services d'hébergement	297,6	138,6	436,1	1 733,2	..	25,2
Boissons alcooliques provenant des services de restauration	1 270,6	433,8	1 704,4	7 401,0	..	23,0
Repas et boissons alcooliques provenant des autres services touristiques	415,0	107,4	522,4	2 455,4	..	21,3
Total des autres biens et services touristiques	10 859,7	1 892,2	12 751,8	28 075,0	3 742,5	45,4
Loisirs et divertissement	3 277,4	1 698,0	4 975,4	20 202,2	..	24,6
Services de voyages	3 915,2	162,7	4 077,8	4 160,6	..	98,0
Frais de conférence	174,3	31,5	205,8	219,4	..	93,8
Dépenses avant le voyage	3 492,8	0,0	3 492,8	3 492,8	..	100,0
Total des autres biens et services achetés par des touristes	10 233,9	2 838,3	13 072,2	3 352 126,5	5 752,5	0,4
Produits d'épicerie	3 297,9	667,7	3 965,6	91 452,2	..	4,3
Bière, vin, et spiritueux achetés au détail	693,9	135,6	829,5	19 351,1	..	4,3

Transport en commun et le stationnement	170,2	60,2	230,4	3 859,8	..	6,0
Autres biens et services	6 071,9	1 974,7	8 046,7	3 237 463,3	..	0,2

.. indisponible pour une période de référence précise

1 Demande intérieure plus demande internationale.

2 Demande totale divisée par l'offre intérieure totale exprimée en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, nº 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.

Tableau F1
Produit intérieur brut et l'emploi pour les branches touristiques et non touristiques, Canada, 2012

	Revenu du travail	Revenu net des entreprises individuelles	Autres [1]	PIB aux prix de base	Nombre d'emplois	Rémunération par emploi	PIB par emploi	Part du tourisme dans le PIB total de la branche d'activité [2]
	millions de dollars				en milliers	dollars		%
Total des activités touristiques	22 068,9	1 115,5	10 459,3	33 643,6	675,6	34 400	49 800	...
Total des branches touristiques	16 284,6	830,1	7 267,4	24 382,0	534,6	32 100	45 700	34,3
Total du transport	4 280,9	114,5	3 100,4	7 495,8	80,6	54 600	93 100	35,2
Transport aérien	3 165,8	0,0	1 566,5	4 732,3	49,2	64 500	96 300	73,2
Transport ferroviaire	296,5	0,0	788,9	1 085,4	3,7	81 000	296 400	16,5
Transport par eau	78,6	0,0	45,9	124,5	1,5	53 200	84 300	7,3
Transport par autobus	515,8	27,3	145,0	688,1	16,7	32 700	41 400	32,7
Taxis	48,9	79,2	21,6	149,7	5,9	21 600	25 300	16,7
Location de véhicules	175,3	8,1	532,6	716,0	3,7	49 900	194 600	20,2
Total de l'hébergement	4 316,9	135,2	2 381,3	6 833,4	139,5	32 000	49 000	63,4
Hôtels	3 467,7	65,7	1 870,9	5 404,3	107,1	33 100	50 500	62,9
Motels	245,8	4,7	132,6	383,1	7,9	31 800	48 600	62,1
Camping	261,0	43,3	173,8	478,1	10,5	29 100	45 700	68,9
Autres types d'hébergement	342,4	21,5	204,0	567,9	14,1	25 900	40 400	64,2
Restauration	4 205,2	103,4	692,9	5 001,6	203,0	21 300	24 700	20,5
Loisirs et divertissements	1 683,4	193,6	794,8	2 671,9	66,0	28 500	40 600	22,5
Services de voyages	1 798,2	283,3	297,9	2 379,3	45,5	45 800	52 300	86,8
Autres branches	5 784,3	285,4	3 191,9	9 261,7	141,0	43 100	65 700	...
Total de l'économie	923 411,9	209 190,1	573 434,0	1 706 036,0	17 764,1	63 800	96 100	0,0

... n'ayant pas lieu de figurer

1 Inclus autre excédent d'exploitation, les autres taxes à la production (excluant les taxes sur les produits et les autres subventions à la production.

2 Pourcentage du PIB d'une branche donnée qui fut généré en comblant la demande touristique. Le "PIB total de la branche" doit être interprété au sens large puisqu'il inclut aussi les activités reliées aux marchandises.

Source : Statistique Canada, Compte satellite du tourisme, 2012, nº 13-604-M (www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=13-604-M&lang=fra) au catalogue.